

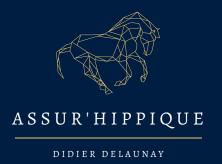
L'assureur de votre passion

Assurances des parts d'étalon



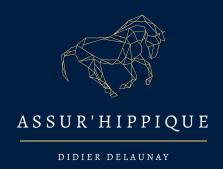
Adresse : ZA les Tuileries, Route de Pont Audemer - 27260 CORMEILLES

Téléphones : 02.32.57.85.90 ou 06.84.61.80.70 Site web : www.delaunayassurhippique.com Adresse email : cormeilles@gan.fr



SOMMAIRE

Disciplines assurables et âge des étalons	1
Mortalité	2
Vol	3
Infertilité totale et définitive	4

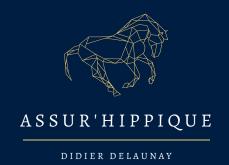


Votre agence Assur'Hippique – Didier DELAUNAY vous propose une large gamme d'assurances pour garantir votre part d'étalon (ou votre droit de saillie), en fonction de vos besoins et de vos attentes :

- Etalons trotteurs
- Etalons galopeurs
- Offre dédiée aux étalons syndiqués de moins de 18 ans

Qu'il s'agisse d'un étalon trotteur ou d'un étalon galopeur, nous sommes en mesure de vous proposer une couverture adaptée, dont la tarification varie en fonction de l'âge de l'étalon au moment de la souscription et de la valeur assurée.





- Mortalité -

Votre agence *Assur'Hippique – Didier DELAUNAY* vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque de mortalité de l'étalon.



Notre garantie « **Mortalité** » vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part suite au décès accidentel de l'étalon, à son décès faisant suite à une maladie ou à son euthanasie pour raison humanitaire.



Elle s'exerce en France métropolitaine mais également dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi que la Suisse, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, la Chine, le Mexique, les Emirats Arabes, l'Australie, les principautés de Monaco et de Andorre (pour un séjour inférieur ou égal à six mois).

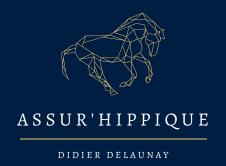
Aucun étalon, aussi brillant soit-il, n'étant immortel, notre garantie vous permet de protéger votre investissement. Pour ne citer que trois exemples :



- L'étalon **RIEUSSEC** est décédé prématurément, des suites d'un accident, à l'âge de 12 ans :
- L'étalon **SAM BOURBON** nous a quittés, de manière soudaine, des suites d'une maladie à l'âge de 14 ans ;
- Et l'étalon **DROLE DE JET** a récemment rejoint les étoiles suite à un épisode de coliques, à l'âge de 8 ans !

Les + de notre offre :

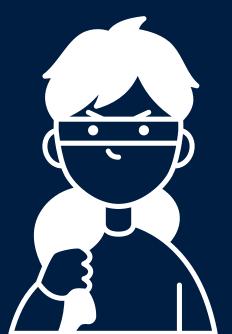
- Elle est tarifée selon un taux, qui dépend de l'âge de l'étalon à la souscription. Profitez d'un taux exceptionnel pour les jeunes étalons venant d'être syndiqués!
- Elle est tarifée selon un taux, qui n'évolue pas en fonction de l'âge de l'étalon.
- Elle couvre votre part jusqu'à l'échéance suivant les 19 ans, voire les 20 ans de l'étalon selon son état de santé.
- Elle vous permet d'ajuster la valeur assurée de votre part tout au long de la vie du contrat.
- Elle s'exerce sans franchise.

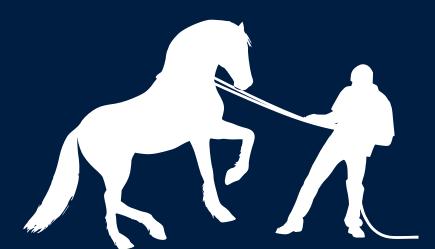


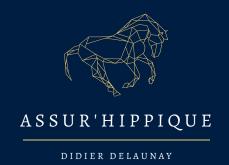
- Vol -

Votre agence *Assur'Hippique – Didier DELAUNAY* vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque de vol ou de fuite de l'étalon.

- Notre garantie « **Vol** » est indissociable de la garantie « Mortalité » et vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part suite au vol ou à la fugue de l'étalon, sous réserve qu'il soit légalement identifiable par transpondeur électronique.
- Elle s'exerce en tout lieu, c'est-à-dire, que l'étalon soit à l'entraînement, au haras, au repos ou sur un champ de courses.
- Elle fonctionne en France métropolitaine mais également dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi que la Suisse, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, la Chine, le Mexique, les Emirats Arabes, l'Australie, les principautés de Monaco et de Andorre (pour un séjour inférieur ou égal à six mois).







- Infertilité totale et définitive

Votre agence Assur'Hippique – Didier DELAUNAY vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque d'infertilité accidentelle de l'étalon.



Notre garantie « **Infertilité** » vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part, déduction faite de sa valeur résiduelle, en cas d'infertilité totale, irrémédiable et définitive de l'étalon.



Elle peut être souscrite uniquement en complément d'une garantie « Mortalité ».





Les + de notre offre :

- Elle est tarifée selon un taux, qui dépend de l'âge de l'étalon à la souscription. Profitez d'un taux exceptionnel pour les jeunes étalons venant d'être syndiqués!
- Elle est tarifée selon un taux, qui n'évolue pas en fonction de l'âge de l'étalon.
- Elle couvre votre part jusqu'à l'échéance suivant les 19 ans de l'étalon.
- Elle s'exerce sans franchise.